Transmis par MAGITEL-CL ACTE (TELINO / Groupe STUDIA).
Acte: 031-283100014-20201112-2020114-DE
le 12/11/2020

SDIS 31 - BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2020114 avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 12/11/2020

Objet : Adéquation grades emplois

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de télétransmission : 12/11/2020 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 2020-114.pdf

Annexes :

1 - Notice - definitions emplois - CT.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20201112-2020114-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 12/11/2020

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (TELINO / Groupe STUDIA).
Acte: 031-283100014-20201112-2020114-DE
le 12/11/2020

Sapeurs-pompiers
Haute-Garonne

DÉLIBÉRATION N° 2020-114

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Présents :	4
Représentés :	0
Excusés :	1
QUORUM	3

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, au jour du deux novembre à quatorze heures et trente minutes, le bureau du conseil d'administration s'est réuni au service départemental d'incendie et de secours, sur convocation de son président, Jean-Louis LLORCA en date du 23 octobre 2020.

Etaient présents : LLORCA Jean-Louis, DENOUVION Victor, BOUCHE Joël, BAYLAC Sandrine, POUMIROL Émilienne

Etaient excusés :

OBJET : ADÉQUATION GRADES-EMPLOIS

Un travail de plusieurs mois en partenariat avec les organisations syndicales a permis de faire aboutir le projet d'adéquation grades-emplois pour les personnels administratifs, techniques et spécialisés.

Ce document a pour but d'identifier pour chaque emploi référencé, l'ensemble des grades que peuvent détenir les agents qui les occupent.

Ainsi, dans une démarche de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, les perspectives d'évolution sont lisibles, connues de tous et permettent à chacun une meilleure gestion individuelle de la carrière et de l'avenir professionnel.

ENTENDU le rapport du président,

APRÈS en avoir délibéré,
Les membres du bureau du conseil d'administration, **à l'unanimité**,

APPROUVENT l'adéquation grades-emplois tel que définis dans la notice ci-jointe.

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
de la Haute-Garonne,

Jean-Louis LLORCA

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le 12 NOV. 2020, identifiant de la délibération
Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.